

33 *Qu'en pensent les partis politiques ?*

La question : « Doit-on travailler moins ? » divise les partis politiques.

Le Rassemblement pour la république (RPR) et l'Union pour la démocratie française (UDF) sont opposés au projet Aubry et estiment que :

- le caractère obligatoire et uniforme de la réduction du temps de travail n'est pas compatible avec la diversité des situations du tissu économique et social ;
- les estimations des *modèles économiques* visant à montrer que la réduction du temps de travail crée des emplois sont construites sur des hypothèses fragiles et donc dénuées de portée (question 17, page 55) ;
- il n'y a aucune corrélation à l'échelle internationale entre durée du travail et chômage ;
- la loi se traduira par un accroissement des aides publiques et des contrôles ;
- l'individu doit être libre de choisir entre travail et loisir.

Si certains qualifient l'idée même de réduction du temps de travail d' « erreur économique » (Alain Madelin), d'autres (Gilles de Robien, Jean-Yves Chamard) soutiennent que l'échange entre baisse des *charges sociales* et réduction du temps de travail dans le cadre d'une négociation par entreprises peut être à l'origine d'une forte création d'emplois. La priorité pour créer des emplois demeure toutefois, pour la droite en général, la baisse des charges sociales et du coût du travail, l'assainissement des finances publiques (baisse des impôts et baisse des dépenses publiques) et le recul de l'intervention de l'État.

La majorité plurielle (Parti socialiste, Parti communiste, Mouvement des citoyens, Radicaux de gauche, Verts) n'est pas divisée sur l'idée même de réduire le temps de travail, mais le demeure sur les modalités et sur la place à lui accorder dans les moyens de lutte contre le chômage.

Le Parti communiste français est favorable à une loi-cadre conduisant à une réduction du temps de travail sans diminution de salaire. Pour lui, la réduction du temps de travail n'est pas un moyen prioritaire de lutte contre le chômage. Il privilégie l'augmentation du pouvoir d'achat (plus 1 500 F pour le SMIC et le RMI), l'instauration d'une allocation de recherche au premier emploi égale au RMI pour les moins de 25 ans et une baisse du taux de TVA.

Les Verts sont favorables à une réduction du temps de travail d'abord à 35 heures puis à 32 heures (semaine

de quatre jours) sans diminution des bas et moyens salaires. Il conviendrait également selon eux de développer un secteur ni marchand ni étatique visant à recréer un lien social.

Au sein du Parti socialiste même, les modalités de la réduction du temps de travail ont suscité des divisions. Ainsi, certains voulaient abaisser à 10 salariés au lieu de 20 le seuil au-delà duquel s'applique l'horaire légal à 35 heures dès le 1^{er} janvier 2000. Ils souhaitaient, en outre, une restriction accrue imposée aux *heures supplémentaires* et un encadrement plus strict des abattements de charges qui sont accordés aux emplois à temps partiel. D'autres auraient souhaité un cadre législatif plus souple s'inspirant de la proposition de Michel Rocard (question 4, page 17).

Le Front national, quant à lui, est opposé à la diminution du temps de travail. Il est même favorable à ce que les personnes qui souhaitent travailler au-delà de l'âge de la retraite soient autorisées à le faire.